



Nature Haute-Marne

Association départementale de protection de la nature et de l'environnement

Membre de France Nature Environnement

Monsieur Jean Paul Celet
Préfet de Haute-Marne
Coordinateur du projet de Parc National
des Forêts de Champagne et Bourgogne

Chameroy, le 5 novembre 2015

Monsieur le Préfet,

L'association Nature Haute-Marne, par un courrier daté du 27 janvier 2015, vous a interpellé sur la gestion de la future Réserve Intégrale. En effet, à l'époque, plutôt que d'engager un arrêt conservatoire des coupes de bois en attendant l'aboutissement de ce projet, l'Office National des Forêts, avec l'accord de ses ministères de tutelle, a continué d'exploiter cette forêt, et notamment les gros et très gros bois.

Nous venons d'apprendre que de nouvelles coupes sont prévues, cet hiver, sur ce secteur, coupes correspondant à une gestion « normale de production », donc une exploitation qui ne tient pas compte des enjeux écologiques et scientifiques de ce projet de réserve intégrale. Et il est prévu, encore une fois, d'exploiter plusieurs centaines de gros arbres, de diamètre 50 cm et plus.

Dans votre réponse à notre courrier, en date du 11 mars 2015, vous nous avez indiqué être « favorable à ce que les associations naturalistes, représentées à travers les instances institutionnelles du GIP de préfiguration du parc national, prennent davantage place dans la programmation des travaux sylvicoles au sein de la future réserve intégrale. » Dans son courrier de réponse en date du 25 mars 2015, le Ministre de l'agriculture a également émis son souhait que « les associations naturalistes continuent de s'impliquer dans la réflexion autour des pratiques sylvicoles dans les futurs cœurs de parc et réserve intégrale. »

Nous constatons qu'aucune consultation, discussion ou échange n'a eu lieu concernant les coupes prévues cet hiver, y compris avec le Conseil scientifique du GIP, ce qui serait un minimum. L'Office National des Forêts mène ici une gestion sylvicole comme si les autres acteurs concernés par ce projet de parc national n'existaient pas.

Nature Haute-Marne vous demande donc **d'annuler la vente de bois prévue le 25 novembre**, et de faire le nécessaire pour que le GIP, son Conseil scientifique et les associations naturalistes soient associées en amont de toutes coupes au sein de la future réserve intégrale.

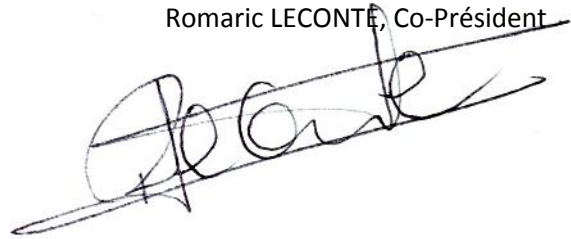
Nature Haute-Marne
BP 122
52004 CHAUMONT
Mél. : nature.52@laposte.net

Dans son courrier de réponse en date du 19 mars 2015, le Ministère en charge de l'Écologie nous assurait que « *les modalités de gestion de cet espace, qui a vocation à devenir la plus grande réserve intégrale forestière en libre évolution de France, font bien partie des priorités de ce projet de création de parc national forestier de plaine.* »

Nous commençons malheureusement à en douter.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

Romarc LECONTE, Co-Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Romarc Leconte', written over a horizontal line.

Copie à :

Madame la Ministre de l'Écologie

Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Monsieur le Président du GIP du futur Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne

France Nature Environnement

Pour toute correspondance à ce sujet, merci de l'adresser à :

Romarc Leconte

6 rue des Corvées

52210 Chameroy

Nature Haute-Marne

BP 122

52004 CHAUMONT

Mél. : nature.52@laposte.net